

Centre Hospitalier de Dinan

USLD LES MALORINES

Tarifs des Prestations (Réf. : Arrêté du Président du Conseil Départemental des Côtes d'Armor en date 01/04/2021)

Tarifs 2021 Résidents + de 60 ans à compter du 1 avril 2021		GIR 1 - 2	GIR 3 - 4	GIR 5 - 6
DEPENDANCE		21,80 €	12,63 €	5,86 €
HEBERGEMENT		54,18 €	54,18 €	54,18 €
APA*	Dépt 22	15,94 €	6,77 €	-
	Autres départements	15,94 €	6,77 €	
A la charge du résident	Dépt 22			
	Prix de journée	60,04 €		
	Mois de 31 jours	1 861,24 €		
	Autres départements			
	Prix de journée	75,98 €	66,81 €	60,04 €
Mois de 31 jours	2 355,38 €	2 071,11 €	1 861,24 €	

Pour les résidents originaires du département des Côtes d'Armor, l'APA est versée par dotation globale à l'établissement et déduite de la facture. Il n'y a pas de dossier APA à constituer,

Pour les résidents originaires des autres départements : Le résident doit constituer un dossier APA auprès du Conseil Départemental de son domicile de secours afin de pouvoir bénéficier de l'APA.

*** L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) est versée soit au résident soit à l'établissement selon les Conseils Départementaux.**

Tarifs 2021 Résidents - de 60 ans à compter du 1 avril 2021	HEBERGEMENT
HEBERGEMENT	75,61 €
A la charge du résident (mois de 31 jours)	2 343,91 €

N.B. : Des modalités particulières de facturation sont applicables pour les absences en cas d'hospitalisations ou de convenances personnelles.

Pour tous renseignements concernant votre facturation vous pouvez vous adresser au :

Service Gestion Hébergement - LES MALORINES

Téléphone : 02 96 85 72 10 et 02 96 85 79 19

Tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h00

Ouverture au public sur rendez-vous